

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement pour le PEI
provisoire tenue le 22 janvier 2019 à 18h45**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Josée Beaudry,	Présidente, Parent
Valérie Caron,	Vice-présidente, Parent
Maryse Catudal,	Enseignante
Isabelle Courcy,	Enseignante
Suzanne Forand,	Enseignante
Martin Nadeau,	Enseignant
François Paré,	Parent
Josée Pétrin,	Parent
Aline Richard,	Parent
Pascal Viscogliosi,	Parent
Mylène Gagnon,	Représentante du personnel de soutien, secrétaire
Judith Cusson,	Représentante du personnel professionnel
Yassine El-Ouaqaf,	Élève JH Leclerc
Madeleine Gauthier	Élève JH Leclerc

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Denis Hudon,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18H50

Madame Josée Beaudry accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h50.

21PEI1819-23

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Josée Beaudry présente l'ordre du jour. M. Denis Hudon modifie le point 8.1 de l'ordre du jour en enlevant l'expression « Uniforme quotidien » pour le remplacer par « Uniforme pour les activités et les événements ». Il ajoute un point : 9.4 ; « Changements physiques à l'école pour l'année 2019-2020 ».

Il est proposé par Mme Judith Cusson et appuyé par Mme Valérie Caron et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-24 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 OCT

Madame Josée Beaudry demande si des corrections sont nécessaires pour le procès-verbal de la dernière rencontre. Mme Suzanne Forand mentionne que le port d'une chemise avait été mentionné lors des discussions, mais n'est pas inclus dans le procès-verbal. M. Denis Hudon spécifie que le polo a été adopté comme chandail officiel du PEI, la couleur restait à déterminer. Suite à des questions concernant le fournisseur pour les vêtements, M. Denis Hudon explique le processus de la C.S.

Mme Josée Beaudry soulève le point de suivi concernant le sondage : ce sujet est à l'ordre du jour au point 5.

Il est proposé par Mme Josée Pétrin et appuyé par Mme Aline Richard et résolu :

QUE le procès-verbal soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. QUESTION DU PUBLIC

Une enseignante de JH Leclerc propose, avec des collègues de son école, de refaire le code de vie pour l'adapter au 2^e cycle. Elle propose de former un comité qui travaillera sur ce dossier.

21PEI1819-25 5. RETOUR SUR LA DIPLOMATION DES ÉLÈVES EN LIEN AVEC LE DIPLOME DE L'IB

Monsieur Denis Hudon informe des dernières mises à jour concernant la diplomation de l'IB. L'école ne peut exiger la diplomation obligatoire, car elle devra en assumer les frais. Il faudra donc laisser le libre choix à l'élève.

Un questionnement concernant le frais pour le PEI et la gratuité scolaire est soulevé et M. Denis Hudon parle des problématiques et interrogations à ce sujet. M. Pascal Viscogliosi complète en disant que le souhait de l'institution serait que tous prennent la décision de faire cet examen. Le CE renverse donc sa décision de la rencontre du 15 octobre, motion 21CE1819-15, au point 9, d'obliger la diplomation et propose le libre choix pour tous.

Il est proposé par M. François Paré et appuyé par Mme Judith Cusson et résolu :

QUE la décision de mettre l'examen de l'IB obligatoire soit abrogée et que la passation cet examen soit selon le libre choix de l'élève soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21PEI1819-26 6. CELLULAIRE À L'ÉCOLE

Monsieur Denis Hudon mentionne que nous sommes en consultation et non en finalité concernant l'utilisation du cellulaire et le code de vie. Les membres donnent tour à tour leur avis sur la question du cellulaire à l'école et son utilisation dans les classes. Les membres sont en

majorité en accord (il est utilisé dans certaines classes pour des travaux, projets et autres, il évite parfois la prise de notes inutile, il répond à un besoin lorsque les ordinateurs sont en nombre insuffisant) avec l'utilisation dans l'école à quelques conditions :

- Que le code de vie soit clair quant à son utilisation;
- Qu'un programme de sensibilisation/prévention soit offert à tous les élèves.

Par contre, il y a également des interrogations : l'isolement créé par cet outil, l'absence d'interactions avec les pairs lorsque connectés, la lumière bleue qui peut incommoder, la dépendance, le tout qui se produit généralement hors des classes. C'est pourquoi le programme de sensibilisation sera mis en place avec l'acceptation du cellulaire à l'école.

Des modifications seront apportées dans le code de vie à ce sujet.

L'école devra permettre des activités de socialisation diverses et en grand nombre afin de pallier à ces inconvénients.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy de permettre l'utilisation du cellulaire dans les classes selon le besoin et hors des classes, à la condition que les énoncés précédents soient appliqués. Cette proposition est appuyée par M. Martin Nadeau.

Monsieur Yassine El-Ouaqaf demande le vote sur la présence du cellulaire à l'école :

- Sont en faveur de la proposition :13
- Sont contre : 1
- Abstention : 0

Il est résolu :

QUE cette proposition soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. CODE DE VIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Monsieur Denis Hudon propose de mettre à jour le code de vie et de le simplifier. Celui-ci doit être adapté à tous les niveaux du secondaire et éviter par le fait même des zones grises. On préconise également que les énoncés soient positifs et qu'ils invitent au respect. Mme Isabelle Courcy propose qu'il y ait deux équipes différentes soit : une équipe qui s'occupe du projet éducatif et une qui travaille au code de vie. Les rencontres du comité de code de vie devront se faire le soir, étant donné le peu de disponibilité des gens lors des journées pédagogiques. M. Denis Hudon prendra l'initiative d'inviter les gens des deux écoles pour former le comité dédié à l'élaboration du code de vie.

8. CODE VESTIMENTAIRE

8.1 Uniforme pour les activités et les évènements (choix de la couleur du polo)

Tel que discuté lors de la dernière séance, le polo sera en coton. La couleur du polo suggérée est le noir, mais les membres attendront de voir les échantillons de couleur avant de fixer leur choix final.

8.2 Uniforme lors des cours d'éducation physique (choix de la couleur du t-shirt)

La couleur et la texture du chandail d'éducation physique restaient à déterminer lors du dernier CE. Le CE est en attente du soumissionnaire qui présentera ses échantillons bientôt.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION

9.1 Démarche pour le changement du nom de l'école pour l'année scolaire 2019-2020

Monsieur Denis Hudon informe que la C.S. a pris la décision de refuser le changement de nom. Une des raisons évoquée est que le nom de l'Envolée est apprécié et les arguments avancés ne les ont pas convaincus de la nécessité de ce changement.

9.2 Démarche du projet éducatif

Monsieur Denis Hudon dit que le comité a déjà eu quatre rencontres. Il parle du sondage concernant le projet éducatif qui a été présenté aux membres pour consultation qui sera envoyé aux parents et au personnel dans un court délai. Les résultats de ce sondage seront présentés aux CE.

9.3 Matériel scolaire (matériel périssable) pour l'année scolaire 2019-2020

Les membres prennent connaissance du format proposé pour la liste du matériel scolaire pour 2019-2020. Bien que des modifications soient nécessaires pour les fournitures, le format plaît aux membres. Une note est mise concernant l'achat de la calculatrice, ce qui pourrait se faire en début d'année et non avant.

9.4 Changements physiques à l'école pour l'année 2019-2020

Monsieur Denis Hudon explique les changements physiques qui prendront place: agrandissement de la bibliothèque, locaux de science, local de musique, de réflexion (qui deviendra un local climatisé avec ordinateurs) et la Barak (vocation à déterminer). Monsieur Denis Hudon mentionne que nous n'aurons pas d'auditorium suite à une question de Mme Madeleine Gauthier.

10. COMITÉ DE PARENTS

Mme Josée Beaudry n'a aucune nouvelle information à communiquer aux membres.

11. CALENDRIER DES RENCONTRES

Monsieur Denis Hudon est en attente de réponses sur plusieurs sujets et attendra d'avoir des informations pertinentes à présenter avant de cédule une autre rencontre.

12. VARIA

Il n'y a aucun point à ajouter.

21PEI1819-28 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21H20

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Maryse Catudal et appuyé par Mme Isabelle Courcy:

QUE la séance soit levée à 21h20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Josée Beaudry
La présidente

Denis Hudon
Le directeur